

VITE LA SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE !

DÉFINITIONS

La Sécurité sociale, c'est quoi ? C'est notre assurance collective, créée en 1945. Elle rembourse une partie de nos soins. Elle est née du principe selon lequel « chacun est protégé selon ses besoins et contribue selon ses moyens ».

Aujourd'hui, comment se soigne-t-on ? En deux étapes. La Sécu rembourse une première part, puis la mutuelle rembourse tout ou partie du reste (ticket modérateur, forfait hospitalier, optique, dentaire, audition).

La Sécurité sociale intégrale, c'est quoi ? Pour le panier de soins essentiels, un seul payeur : la Sécu ! Elle reprend progressivement le ticket modérateur, le forfait hospitalier et le panier du 100 % Santé. La cotisation de la complémentaire santé correspondant à ce socle est remplacée par un financement collectif. Les garanties de confort restent facultatives.

**Aujourd'hui, deux payeurs pour un même soin.
Demain, un seul pour l'essentiel.**

POURQUOI LE SYSTÈME ACTUEL NE FONCTIONNE-T-IL PAS ?

- **C'est opaque.** Il y a 388 organismes complémentaires (263 mutuelles, 100 assureurs, 25 institutions de prévoyance), chacun avec ses contrats et ses tarifs. Impossible de savoir ce que l'on paie vraiment ni de comparer.
- **Ce n'est pas redistributif.** À la Sécu, on cotise selon ses revenus. Avec la complémentaire santé, on paie selon son âge, la composition de son foyer, son contrat et l'entreprise où l'on travaille. Résultat : ceux qui ont le plus besoin de se soigner paient souvent le plus. Exemple : environ 43 € par mois en moyenne avant 40 ans contre 128 € à partir de 70 ans.
- **C'est devenu un marché.** Les organismes complémentaires ont collecté 46,5 milliards d'euros en 2024, mais n'en ont reversé que 79 % sous forme de remboursements. Le reste part en gestion, publicité, sièges sociaux et dividendes. Nous voulons la démarchandisation, c'est-à-dire sortir la santé de la logique de profit et de concurrence commerciale, surtout quand 37 % du « marché » des complémentaires est assuré par des assureurs privés (Axa, les banques, etc.).



Une idée forte dans cette primaire !

- **Jeune, chômeur ou retraité : personne pour vous aider.** Pour la majorité des salariés du privé, l'employeur finance au moins la moitié du contrat. Sans emploi ou à la retraite, cette aide disparaît et la charge retombe sur vous.
- **Ça coûte cher.** Les complémentaires financent environ 12 % des soins, mais elles dépensent 8,7 milliards d'euros pour se gérer. La Sécu, qui finance près de 80 % des soins, dépense environ 7 milliards. On paie donc un deuxième appareil administratif et commercial.
- **Les prix explosent.** En quatre ans, les cotisations des complémentaires ont augmenté d'environ 25 %.

NOS PROPOSITIONS : CE QUE ÇA CHANGE EN CHIFFRES

- **Moins d'argent perdu en gestion.** Jusqu'à 5,4 milliards d'euros par an d'économies, dans un scénario de forte intégration (HCAAM). Cet argent ira aux soins, pas à la publicité.
- **Du pouvoir d'achat.** Pour certains ménages, c'est de 500 € à 1000 € par an d'économies. Et cela permet aussi de s'attaquer aux dépassements d'honoraires.

LA SÉCURITÉ SOCIALE INTÉGRALE, ÇA EXISTE DÉJÀ EN FRANCE !

- **Les malades en ALD (affections de longue durée).** 14 millions de personnes sont prises en charge à 100 %.
- **Les personnes à revenus modestes grâce la complémentaire santé solidaire.** 7,9 millions de personnes sont couvertes gratuitement ou avec une faible participation, financées par l'Assurance maladie.
- **L'Alsace-Moselle.** Plus de 2,1 millions de personnes ont un régime complémentaire obligatoire. Il tient ses comptes à l'équilibre depuis 30 ans, ce qui lui a permis de baisser sa cotisation en 2022. En 2025, 99 % de ses charges vont aux soins et 0,7 % à son fonctionnement.

Vous voulez tuer les mutuelles ?

Non. Les mutuelles gardent leur place, mais leur rôle change.

Dorénavant les mutuelles se concentrent sur les **risques non ou mal couverts**, tels que la **prévoyance**, qui deviendrait progressivement quasi obligatoire. Elles auraient aussi la responsabilité de gérer la **perte d'autonomie** avec une assurance dépendance obligatoire. Cette nouvelle répartition rend le système plus simple et moins coûteux, tout en permettant aux mutuelles de **continuer leur mission et de préserver les emplois de leurs salariés**.

**Une mesure soutenue par Zucman, Dormont, Piketty et
plusieurs centaines de médecins !**



Pour soutenir Jérôme Guedj,
pour toutes les infos :

jeromeguedj2027.fr

